

Pour diffusion le 26 avril à 9 h

Communiqué de presse

Enquête de la FPPE-CSQ et du SPPECCQ-CSQ au Cœur et Centre-du-Québec

Le quart des professionnelles et professionnels de l'éducation songent à quitter leur emploi

Trois-Rivières, le 26 avril 2021. – « Les conditions de travail des professionnelles et professionnels de l'éducation œuvrant dans les écoles de la région du Cœur et du Centre-du-Québec sont à ce point difficiles que le quart d'entre eux songent à quitter leur emploi. »

Tel est l'un des faits saillants qui ressort d'une enquête menée par la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) et le Syndicat du personnel professionnel de l'éducation du Cœur et du Centre-du-Québec (SPPECCQ-CSQ) auprès de leurs membres des centres de services scolaires de la région.

Le président de la FPPE-CSQ, Jacques Landry, et la présidente du SPPECCQ-CSQ, Alexandra Vallières, ont dévoilé ce matin, en conférence de presse, un portrait préoccupant de l'état des conditions de travail et de pratique des professionnelles et professionnels de l'éducation du Cœur et du Centre-du-Québec. Parmi celles et ceux qui songent à quitter leur emploi pour une autre raison que la retraite, 57 % souhaiteraient occuper un emploi différent tout en demeurant dans le secteur public.

Les principales raisons invoquées par celles et ceux qui souhaitent quitter leur emploi sont la lourdeur de la tâche pour 68 % d'entre eux et le manque de reconnaissance pour 45 % des répondantes et répondants.

Des données préoccupantes

La présidente du SPPECCQ-CSQ, Alexandra Vallières, ajoute que toutes les professionnelles et tous les professionnels interrogés déplorent de ne pas pouvoir intervenir auprès de tous les élèves ayant des besoins, ni même agir dans un contexte de prévention.

Ainsi, 78 % des répondantes et répondants soutiennent que seuls les élèves qui présentent les problèmes les plus urgents ont accès aux services, alors que 72 % disent ne pas avoir le temps de faire d'interventions préventives et 71 % reconnaissent qu'il leur est impossible de faire le nombre de suivis qu'ils jugent requis. D'autres données qui sont elles aussi préoccupantes : 57 % des répondantes et répondants attribuent la surcharge de travail au fait qu'il y a un manque de ressources professionnelles dans leur corps d'emploi, mais également de manière générale. Finalement, les personnes interrogées sont d'avis que le manque de ressources professionnelles est causé par l'incapacité à combler les postes (71 % des répondantes et répondants) et par le non-remplacement des personnes absentes (63 % des répondantes et répondants).

Une situation qui pèse lourd

« Les listes d'attente ne cessent de s'allonger, alors il faut constamment prioriser et reprioriser les dossiers jugés les plus urgents sur la liste d'attente. De plus, le nombre d'interventions offertes, même aux élèves qui ont des difficultés très importantes, est très limité, ce qui a souvent un impact sur leurs apprentissages et sur leur réussite scolaire. Sans compter que les professionnelles et les professionnels ayant à cœur la réussite des élèves, plusieurs se surchargent de travail (temps supplémentaire souvent non rémunéré) pour arriver à faire tout ce qu'ils jugent bon d'être fait. Cela a un impact sur la santé physique et mentale et sur la vie personnelle de plusieurs », termine Alexandra Vallières.

Une situation semblable partout au Québec

Pour sa part, le président de la FPPE-CSQ soutient que la situation difficile vécue dans la région du Cœur et du Centre-du-Québec est semblable à celle vécue par le personnel professionnel partout à travers le Québec. « Notre sondage, qui a reçu plus de 3 000 réponses, indique qu'un pourcentage élevé de nos membres songe à quitter son emploi, pourcentage qui varie entre 23,5 % et 51,2 % selon les corps d'emploi. Les raisons invoquées, par ordre d'importance, sont la lourdeur du travail (63 %), le manque de reconnaissance (49 %) et le salaire (41 %). C'est dire à quel point la situation est sérieuse », de commenter Jacques Landry.

À noter que, parmi celles et ceux qui envisagent de quitter leur emploi, la moitié d'entre eux souhaiteraient aller occuper un emploi semblable au privé où ils bénéficieraient de meilleurs salaires et conditions de travail.

Des faits saillants qui interpellent

Parmi les autres faits saillants ressortant du sondage mené auprès de l'ensemble des membres de la FPPE-CSQ au Québec, notons les suivants :

- 78 % des répondants affirment que seuls les élèves ayant un problème jugé urgent ont accès à un service;
- 73 % ont identifié une impossibilité de faire le nombre de suivis qu'ils considèrent requis;
- 66 % mentionnent l'impossibilité de faire des interventions préventives;
- 56 % ont identifié le manque de ressources dans leur corps d'emploi comme première raison de la surcharge de travail.

Une négociation importante

En terminant, Jacques Landry presse le gouvernement du Québec de profiter de la négociation en cours pour discuter sérieusement avec les porte-parole de la FPPE-CSQ afin d'identifier des mesures concrètes, notamment pour régler les problèmes urgents de manque de ressources professionnelles. « Actuellement, les discussions, aux tables de négociation, piétinent. Le gouvernement ne propose rien de concret pour améliorer la situation actuelle, qui ne cesse de se détériorer », conclut le président de la FPPE-CSQ.

– 30 –

Profil de la FPPE-CSQ

La Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) représente 19 syndicats regroupant 10 000 membres répartis dans la quasi-totalité des centres de services scolaires du Québec, francophones et anglophones, ainsi que des commissions scolaires crie et Kativik. Elle compte parmi ses membres différentes catégories de personnel dans les secteurs administratif, pédagogique et dans les services directs aux élèves (entre autres, psychologues, psychoéducatrices et psychoéducateurs, orthophonistes, conseillères et conseillers d'orientation, orthopédagogues, etc.).

Renseignements

Claude Girard
Conseiller en communication
Cell. : 514 237-4432
Courriel : girard.claude@lacsq.org